

REPAR' TOI MEME



Repar Toi Même

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 10 Juin 2021

Pour respecter les nécessités de la distanciation sanitaire que nous nous devons de respecter, nous avons été amenés à modifier les conditions de déroulement de notre AG 2021 (Bilan de l'année 2020).

Après avoir pris contact avec le service préfectoral gérant les associations des Côtes d'Armor et avec leur accord, nous avons, comme l'an dernier, choisi de faire une AG « virtuelle » et pris les dispositions suivantes :

- La date de l'AG virtuelle est fixée au **10 juin 2021**,
- Une convocation avec l'ordre du jour et les documents habituels (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier) a été envoyée aux adhérents et a été joint un bulletin de vote.

Conformément aux statuts, les membres du comité d'animation se sont prononcés entre le 03 et le 10 juin 2021. Les membres utilisateurs de l'association Répar toi-même ont été appelés à faire leurs suggestions ou propositions d'activités par mail ou SMS ; quelques propositions ou demandes ont été faites.

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants sont abordés :

- 1- Rapport d'activité 2020 préparé par Daniel ROUAULT
- 2- Rapport financier 2020 préparé par François WILLIAMS, trésorier
- 3- Perspectives d'activités 2021
 - Réouverture progressive de nos ateliers.
 - Permanence bi-mensuelle dans les locaux de l'association, 2 route de DINAN à PLOUBALAY (BEAUSSAIS SUR MER)
 - Maintien du partenariat avec LEROY-MERLIN
 - Mise en place d'ateliers décentralisés (SAINT-CAST, MATIGNON...)
 - Maintien des ateliers sur des interventions plus thématiques (atelier vélo) , utilisation d'un testeur, montages électriques simples (sèche-cheveux, bouilloire électrique, grille pains, ...)

4-Renouvellement du bureau

Nous proposons de conserver le bureau actuel. (Marc BATAILLE, président
Daniel ROUAULT, vice-président François WILLIAMS, trésorier)

Les rapports d'activités et financiers sont approuvés à l'unanimité

Le bureau est renouvelé à l'unanimité

Nous avons été sollicités par la municipalité de BEAUSSAIS SUR MER, celle de SAINT JACUT DE LA MER et la Communauté d'Agglomération de DINAN pour nous accorder



REPAR' TOI MEME



une subvention.

Compte-tenu de notre moindre activité et de nos besoins limités, vous avons décliné leur offre, préférant laisser des financements à d'autres associations en ayant plus la nécessité.

Un grand merci aussi à ces trois instances, qui nous ont accordé des subventions et nous ont soutenu dans notre démarche.

Merci à par la municipalité de BEAUSSAIS SUR MER qui nous prête le local 2 Rte de Dinan à BEAUSSAIS SUR MER.

Et un dernier merci à la maison SNCF de SAINT JACUT DE LA MER, qui nous a accueilli à notre création et nous a permis de démarrer notre activité.

L'association continue dans des conditions difficiles dues à la situation sanitaire et nous vous ferons part dès que nous y verrons un peu plus clair des conditions de reprise de nos activités.

Pour l'instant :

- Les ateliers réparation chez LEROY MERLIN sont suspendus jusqu'à nouvel ordre (réouverture prévue à cet l'été)
- Les permanences bi-mensuelles dans les locaux de l'association, 2 route de DINAN à PLOUBALAY (BEAUSSAIS SUR MER) ont repris le samedi matin (1^{er} & 3^{ème} samedis de 9 h à 12 h).
- Les permanences à DINAN vont démarrer dès que possible.
- Les permanences à PLANCOET sont en attente...

Prenez soin de vous,

Marc BATAILLE, président

Daniel ROUAULT, vice-président

